

# Déchets et développement durable

***Elimination, élimination écologique, tri et recyclage, les trois premières étapes d'une gestion durable des déchets sont aujourd'hui peu ou prou admises et maîtrisées. La quatrième, et la plus vertueuse, celle du non-déchet, implique une modification radicale de nos modes de production, de distribution et de consommation. Jusqu'où aller pour concilier préservation des ressources et du milieu et nécessaire satisfaction des besoins-?***

**par Rémi Guillet,**  
*Conseil général des Mines*

La question des déchets permet une approche intéressante et concrète du développement durable. En effet, elle cristallise les problèmes d'environnement (et aussi les problèmes sociaux ou économiques liés) sous une forme immédiatement perceptible: chacun de nous produit chaque jour des déchets, sait ce qu'est un camion-benne d'ordures avec son personnel et peut aussi chaque jour contribuer soit à une meilleure gestion (mise à la poubelle, tri), soit à une élimination peu respectueuse de l'environnement. La gestion durable des déchets peut être déclinée en plusieurs étapes, normalement de plus en plus vertueuses (au fur et à

mesure de l'avancée), mais avec malgré tout des paradoxes ou fausses vertus qui amènent à préconiser une grande prudence dans les propositions d'actions généralisées et dans les actions d'information du public. Tout particulièrement, il conviendra d'éviter les propositions d'extension géographique ou la généralisation pure et simple de solutions qui semblent idéales. Ceci, déjà, au niveau régional et national, mais également vis-à-vis de pays développés ayant eu une approche déchets différente (1), et aussi vis-à-vis des pays moins favorisés. On notera, à ce titre, que l'approche française de planification (départementale pour les déchets ménagers), aussi

bien que la fameuse notion de «-déchet ultime-» prévoit la déclinaison locale des moyens de gestion et d'élimination des déchets. La notion «-penser globalement, agir localement-» sous-tendue par l'agenda 21 (conférence de Rio) trouve déjà ici toute sa dimension.

## **Première phase, éliminer les déchets**

La première étape est celle à laquelle chacun, sans même plus y penser, aspire de façon globale et fondamentale: la possibilité d'éliminer ses

déchets. De tous temps, les hommes ont essayé d'évacuer leurs résidus dans des conditions qui respectaient leur confort immédiat. Il doit bien sûr en être encore de même. Cette remarque paraît superflue de nos jours mais garde encore toute sa valeur comme le montrent les exemples suivants:-

✓-la ménagère dans sa cuisine ou le locataire dans un immeuble ont besoin d'un espace adéquat pour leurs déchets, séparé autant que possible de l'espace de la vie courante-;

✓-les maires confrontés aux problèmes de déchets rappellent fréquemment que la collecte des ordures ménagères est d'abord et avant tout une question de salubrité publique, la préoccupation de ramassage l'emportant sur les considérations de traitement et *a fortiori* de valorisation.

Ce besoin primaire de salubrité, sous-tendu par la question des déchets, est très largement confirmé par les édiles des grandes mégalopoles, notamment dans les pays défavorisés.

Pour mémoire, on relèvera que, chez nous, la sécurité publique l'emporte d'ailleurs encore aussi sur la salubrité:- le déclenchement du plan Vigipirate fait supprimer en quelques heures les conteneurs à verre et les corbeilles de rues, même si le bilan de

la valorisation des déchets ou la propreté de la Ville en pâtissent fortement.

Toute politique de développement durable, agenda-21, etc., devra prendre en compte le besoin d'évacuer les déchets, au même titre que le besoin d'eau potable ou de chauffage. Les perturbations qui pourraient être apportées à la satisfaction de ce besoin par des exigences complémentaires (Cf. phases suivantes) devront, sous peine d'échec, être acceptées par la population, et donc rester compatibles avec la satisfaction de ses besoins de base.

## Deuxième phase, une élimination écologique des déchets produits

La phase suivante est tout naturellement le fait que l'exigence

*Les années 60 voient se multiplier les nouveaux produits,*

*mais aussi le concept de jetable, la société de consommation, dira-t-on en 1968.*

*1966 : la première lampe de poche que l'on jette après usage.*

de confort immédiat ne doit pas avoir pour contrepartie des nuisances, voire des pollutions, *a fortiori* si celles-ci peuvent avoir un impact sur la santé. Cette phase d'une gestion déjà plus durable des déchets est donc celle d'une élimination

conforme aux exigences environnementales et sanitaires.

L'ensemble des actions de dépollution telles que développées depuis plus de 15 ans et accentuées récemment par les collectivités locales et les entreprises, et fermement encadrées par les pouvoirs publics, était bien indispensable, qu'il s'agisse des décharges incontrôlées ou des usines d'incinération.

Il faut noter que, malgré ces efforts, tout site de gestion des déchets donne lieu à un phénomène de rejet (NIMBY, *Not in my back yard*) et ceci même si l'installation est la plus moderne et respectueuse de l'environnement. On le voit avec les usines d'incinération même conformes aux toutes dernières normes européennes. Mais même une simple déchetterie, voire un banal conteneur de collecte sélective peut faire l'objet d'un refus par des riverains ou voisins.

DR

Le bénéfice social de l'installation nécessaire au bon traitement des déchets trouve sa limite dans la gêne, réelle ou supposée, pour la population directement concernée...

Comme pour la première phase, il y a donc un point de rupture difficile, le principe même

Gestes simples-; effets multiples

A propos du «-bénéfice-» multidividende de la prévention des déchets...

Réflexions avec Xavier Beaudoin, formateur-conseil \*

**Le responsable associatif, que raccompagnait le fonctionnaire en charge du développement durable, montra dans le couloir une pile de chemises et cartons surmontée d'un papier marqué «-A Jeter-» et lui demanda «-Je peux me servir?-».** Vérifiant d'un coup d'œil que tout cela était vide de papiers, le fonctionnaire acquiesça bien volontiers. Repartant avec une dizaine de chemises carton ou plastique à sangle et autant d'intercalaires, notre homme lui dit: «-Savez-vous combien d'impacts positifs a ce simple geste-; et combien en aurait la systématisation dans votre immeuble?-». «-Oh, de toute façon, c'est recyclé, je crois...-».

«-Je vous parie qu'on arrive bien à 8 ou 9 effets positifs-».

La machine à café servit de support à leur réflexion, qu'ils décidèrent d'axer sur le classeur en plastique-; et sans trop laisser de place à l'imagination, ils trouvèrent... une vingtaine d'effets positifs (en supposant, bien sûr, une certaine généralisation du geste de mettre de côté ces classeurs, et une reprise par une recyclerie, permettant de capitaliser des micro-effets, inexistantes, pour certains dans le cas d'un seul classeur).

En voici quelques uns-:

✓-bénéfices environnementaux liés au non achat d'un classeur neuf-: économie de matières premières et économie d'énergie, suppression des pollutions que provoquent leurs productions-;

réduction des pollutions (émissions de solvants...) et des déchets à l'usine de fabrication-; suppression des émissions polluantes et de la consommation de carburant liées au transport-; ✓ bénéfiques liés à la non élimination d'un déchet-: prévention des émissions polluantes et consommation de carburant liées à la collecte des déchets-; prévention des pollutions engendrées par le traitement du déchet (émissions atmosphériques et Refiom si brûlé en UIOM-; pollutions diverses si mis en décharge...-; rejets dans l'eau et consommation d'énergie de l'usine de recyclage si tri, et retraitement si collecte séparée...-; ✓-économies (en euros) sur le traitement des déchets-; ✓-économies en euros de l'achat d'un classeur neuf-; ✓-effet social par possibilité d'achat d'un classeur à prix réduit (pour une famille qui n'aurait pu s'offrir le neuf)-; ✓-effet social par création d'emplois liés aux activités de reprise, remise en état, cession de ce classeur d'occasion-; ✓-effet social grâce au rôle restructurant du tissu urbain de proximité de la recyclerie, en tant que lieu d'information, d'échange entre habitants... Moralité-: La prévention, la réutilisation-: c'est souvent très simple. Et en terme d'efficacité, cela va beaucoup plus loin qu'on ne pense-! \*Xavier Beaudoin, Pédagogies créatives en développement soutenable.

d'un développement durable paraissant exclure l'idée d'un refus social. L'information et la concertation doivent jouer leur rôle pour lever l'obstacle.

D'autre part, sans qu'il soit bien sûr question de remettre en cause la pertinence des actions de mise en conformité,

il faut prendre conscience que des exigences de plus en plus fortes à ce titre peuvent avoir des conséquences non totalement bénéfiques en termes économiques, mais également en terme social, voire environnemental.

En terme social, on peut penser à l'ensemble des emplois liés à des activités de traitement de déchets, certes non satisfaisantes d'un point de vue environnemental (majorité des casses et récupérateurs de ferrailles en France, chiffonniers sur les décharges des

grandes métropoles de pays défavorisés).

Sur le plan environnemental, on peut citer le coût énergétique et écologique de certains moyens de traitement ou de prévention: exemple du traitement des oxydes d'azote des usines d'incinération.

### **Troisième phase,- une gestion plus durable des déchets:- le recyclage**

Après l'exigence de non-pollution par les unités de traitement des déchets est arrivée rapidement l'idée de récupération à partir des déchets, de valorisation (en général, de matière, la valorisation énergétique étant souvent considérée *a priori* comme moins valable...).

En réalité très ancienne (le chiffonnier exerce le deuxième plus vieux métier du monde et l'exemple cocasse du vieux pain à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle le rappelle), la récupération à partir des déchets urbains ou industriels a connu un développement nouveau à partir des années 80, puis s'est généralisée à partir des années 90 avec un encadrement réglementaire, européen et national.

Les collectes sélectives, notamment d'emballages ménagers, et le tri en amont par les habitants sont considérés très généralement comme l'exemple d'une gestion durable des déchets. Ce point de vue est clairement partagé par l'opinion: les habitants attendent souvent cette proposition de la part des responsables locaux et s'y soumettent ensuite dans des proportions encore très variables, mais positivement.

Sans détailler ici tous les moyens mis en œuvre pour encourager, notamment en France, cette approche jugée plus durable de la gestion des déchets, il faut en rappeler quelques caractéristiques très positives dans une politique générale de développement durable. Tout particulièrement, la participation au tri (à la maison, à l'usine, au

*1966 : un objet inconnu (bien que signalé pour la première fois dans la main d'un ambassadeur de Chine auprès du roi Soleil...) qui va bientôt devenir un nom commun. Qui accepterait de s'en passer, maintenant ?*

bureau) et les actions d'information et de communication correspondantes (commençant à l'école) sont reconnues comme l'un des tout premiers pas de chacun d'entre nous vers l'éco-citoyenneté. Le tri des déchets, acte quotidien et que chacun peut réaliser, est le premier geste de déve-

loppement durable, le premier maillon d'une chaîne qui se prolonge par le non-rejet, voire le ramassage, d'un déchet sur la voie publique, la réduction de la consommation d'eau, l'utilisation de transports en commun ou la marche à pied...

Toute politique de développement durable doit donc légitimement et prioritairement comporter ce volet de tri des déchets.

Toutefois, là encore, des précautions doivent être prises pour éviter les effets pervers.

Certaines collectes sélectives, ou valorisations matière, ont non seulement des coûts économiques très élevés, mais également des impacts écologiques médiocres, voire négatifs (exemple de la collecte séparée en porte-à-porte, en zone rurale, d'emballages BR

très légers). Il faut noter que l'outil permettant d'estimer de tels impacts («écobilan» ou analyse de cycle de vie) reste rarement utilisé et a, par ailleurs, des résultats très liés aux hypothèses et circonstances locales. Car effectivement, là encore, la bonne prise en compte des situations loca-

les est indispensable pour une bonne action durable globale (Cf. bilans Ademe).

Le fait de privilégier le global (notamment, prévention du réchauffement planétaire) peut d'ailleurs donner des résultats spectaculaires mais inavouables, du type «il faut collecter sélectivement tous les plastiques pour les mettre en décharge et bloquer le carbone sous cette forme qui est quasiment fossile, plutôt que faire de l'électricité avec-»...

Par ailleurs, une attention trop forte portée à cette troisième étape du développement durable (tri et recyclage) conduit à une attitude perverse vis-à-vis d'une véritable approche du développement durable en matière de déchets, qui sera celle de la quatrième étape décrite plus loin (le «non-déchet»). Ce paradoxe est résumé dans la phrase «-JETEZ UTILE-» souvent utilisée comme slogan dans les campagnes de lancement de collectes sélectives, et qui est réellement contestable quant à sa «durabilité». Jeter devrait au départ rester synonyme d'un échec, une amélioration étant encore à rechercher. Jeter ne sera jamais utile...

Ainsi, certaines des actions de prévention mises en œuvre dans le domaine des emballages ménagers – voir l'article du CNE—et dont on doit se féliciter globalement, peuvent

avoir des effets étonnants. Si une compagnie d'eau de source annonce, par exemple, avec une légitime fierté, un allègement de sa bouteille de 50 à 40-grammes (prévention de 20-% des déchets), cet allègement va renchérir le coût des collectes sélectives des bouteilles (il faudra en ramasser 25-000 pour faire une tonne au lieu de 20-000). La véritable prévention qui serait ici la suppression pure et simple de la bouteille d'eau (par une eau potable de qualité au robinet et une information auprès des habitants) risque ainsi d'être oubliée, sauf rappel en force, comme en mars 2005 par Eau de Paris, avec les outils des concurrents vendeurs d'eau en bouteille (panneaux publicitaires).

Ceci amène à envisager ce que pourrait être une vraie politique de développement durable, par la prévention réelle des déchets.

### **Quatrième phase,- le développement durable:- les non-déchets-?**

Une véritable politique de développement durable appliquée aux déchets consistera en fait à privilégier réellement

une minimisation des déchets (en général pas leur suppression totale-: comme évoqué en phase 1, il restera toujours des déchets). Mais, une bonne partie ne peut-elle pas être évitée-? Le schéma proposé par l'Ademe et repris dans le plan national (Cf. article de Daniel Beguin) explicite bien ce qu'est la «-prévention-» des déchets, et où elle s'arrête.

S'il apparaît très clairement que les actions des phases 1 à 3 peuvent s'inscrire sans trop de difficultés (et parfois naturellement) dans le schéma actuel de production, distribution, consommation, une approche complète (avec cette phase 4) de développement durable amènera cependant immédiatement à réexaminer les produits avec leurs rapports coûts/bénéfices, utilité/nocivité, etc., puis à envisager des solutions qui mettront vite en cause les schémas de fonctionnement actuels de notre société.

Certes, les premières étapes de la prévention des déchets résident dans une approche environnementale générale (politique intégrée des produits), la production de déchets n'étant d'ailleurs qu'une des composantes à côté des consommations de matières premières et d'énergie, des rejets dans l'eau, etc.

Mais le développement de produits ainsi conçus et fabriqués

ne peut se faire qu'avec des mesures incitatives fortes ou, *a contrario*, des contraintes supplémentaires pour les produits moins respectueux de l'environnement ou qui génèrent plus de déchets.

A ce stade, une politique durable des déchets (par prévention généralisée) suppose des transformations radicales des habitudes de consommation, mais également de production et de distribution (par exemple: notion d'emballages réutilisables et de consigne, de reprise systématique par le distributeur, de produits en vrac, d'interdiction ou taxation forte de certains produits jetables ou gratuits, etc.) d'où de très fortes réticences (pour une bonne part légitimes) des milieux professionnels, distributeurs, producteurs. La «bataille» sur les Coura (courriers non adressés) que décrit Jacques Péliissard montre l'ampleur et la durée des efforts à déployer... pour un résultat encore incertain.

De plus, une partie de la population ne veut pas entendre parler, par exemple, de réhabiliter la consigne, qui forcerait à retransporter vers le magasin tous les pots ou bouteilles. Pensons aussi au cas des couches jetables pour bébés... Une telle approche touche effectivement très rapidement les moyens offerts à tous, aux possibilités fondamentales de

chacun à satisfaire ses besoins d'aujourd'hui (ce qui reste le premier volet incontournable du développement durable). Cette limite est d'ailleurs atteinte plus rapidement encore dans le cas des pays défavorisés d'autant que des solutions alternatives (exemple ci-dessus de l'eau du robinet) deviennent, dans ce cas, des leurres.

Par ailleurs, ceci aurait des impacts sociaux extrêmement forts. Pour l'emploi d'abord, même si le bilan global n'est pas *a priori* négatif; si des emplois sont supprimés dans la fabrication, le transport ou la distribution de biens neufs, il y a forte création d'activités dans l'entretien, la réparation. Ces emplois créés, même manuels, sont d'ailleurs sensiblement plus «nobles» que ceux créés par la *gestion durable des déchets* (étape 3 ci-dessus) qui sont pour beaucoup des postes de ripeurs ou trieurs de déchets... Par contre, le cas des sacs jetables montre que des emplois productifs peuvent être directement touchés, comme le rappelait fermement au printemps le site d'un député du Massif Central dont la circonscription est spécialisée dans la production des sacs en plastique jetables, que ministère et associations souhaitent voir disparaître (2) (Cf. article du «Festival du vent», p. 67).

L'impact «sociétal» d'une telle approche reste à évaluer. Le produit durable, moins jetable, devra être plus robuste, réparable, et sera *a priori* souvent plus cher. Les vélos bon marché qui sont jetés par milliers chaque jour en France avec les déchets encombrants ou dans les caissons des déchetteries sont souvent en état convenable, mais une simple pièce cassée ou faussée les a retirés du service puis condamnés. Étaient-ils de ce fait vraiment bon marché? Comme il est souvent rappelé, l'éco-produit est d'abord un bon produit, mais peut être un produit un peu plus cher. Peut-on imposer au nom du développement durable des produits meilleurs et provoquant moins de déchets? Certainement pas, si cela interdit à une partie de la population d'accéder à ces produits (ou lui impose de les acheter d'occasion). On imagine mal également la gestion durable des produits («moins de déchets») réservée à certains, les autres en restant aux stades 2 ou 3 du développement durable des déchets.

Il faut donc peut-être accepter de reculer un peu par rapport à cette vision idéale.

En conclusion, il apparaît en tout cas indispensable de respecter globalement l'ordre d'approche ci-dessus, en veil-



lant absolument à l'adapter à la situation locale, et en se méfiant de toute généralisation. Il en résultera cependant de très grosses difficultés de communication liées à la généralisation intuitive qu'amène la présentation d'actions locales par les médias («à Dunkerque on récupère les pots de fleurs; à Vienne on ramasse les ampoules électriques»).

Par ailleurs, la satisfaction des besoins d'aujourd'hui (également suivant la hiérarchie évoquée ci-dessus) doit, sous peine d'un refus immédiat d'adhésion de la population, être toujours présente à l'esprit en même temps que les préoccupations de préservation des ressources et du milieu. Ceci ne doit pas empêcher d'agir sur la demande des consommateurs, en supprimant par exemple des besoins créés artificiellement et, souvent, très récemment. La notion de dématérialisation – y compris des cadeaux de Noël, comme l'a proposé Paris—ou celle d'économie de fonctionnalité (et non plus d'achat) que développe Nicolas Buclet sont d'autres réponses.

Il est clair, enfin, que pour les raisons évoquées la démarche devra souvent s'arrêter à l'étape 3. Il faut en être conscient et ne pas hésiter à le reconnaître, pour éviter que la simple participation à quelques collectes sélectives alibis ne donnent à chacun le sentiment d'avoir achevé son action pour un développement durable en matière de déchets, alors que nous en serions très loin. Le plan national de prévention des déchets, largement développé dans ce numéro, devrait permettre de déplacer autant qu'il sera possible la limite de cette action.

## NDLR

Le présent article reprend une réflexion proposée lors des travaux préparatoires de la Stratégie nationale de Développement durable, en 2003. Elle a été complétée par des renvois à certains articles de ce numéro, ainsi que par un encadré consacré, sur base d'un exemple simple, au caractère « multi-dividende » de la plupart des actions de prévention des déchets.

## Notes

(1)-Voir par exemple l'incompréhension des assistants français, devant des actions présentées par des Canadiens, Néo-Zélandais, etc. au colloque «-Zéro déchets-» au printemps 2004, et qui faisaient déjà partie depuis longtemps de la panoplie de moyens mis en œuvre en France.

(2)-Dans un numéro du journal «-Le Monde-» (28 mai 2005), une page entière consacrée à la question des sacs jetables posait clairement cette question des emplois menacés. Mais trois pages plus loin, un entrefilet sur la fermeture de mini-magasins photo d'un grand distributeur du secteur (avec 115 emplois supprimés) nous rappelait que, depuis Jacquard, il n'y a pas que l'écologie qui déplace les métiers: la croissance de la photo numérique entraîne une baisse de 25-% du développement argentique chaque année.

